

CONSORTIUM ARS NA, CNEIS ET CPSI

Approche populationnelle : introduction



CENTRE DE PREUVES
SOCIÉTÉ INCLUSIVE



Conception Daniel Boisvert, Ph. D.



CENTRE DE PREUVES

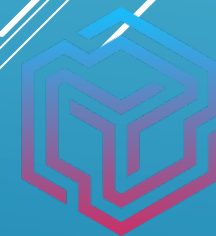
SOCIÉTÉ INCLUSIVE



PLAN DE TRAVAIL

- ▶ Axée sur la qualité de vie et ses déterminants, visant l'empowerment (autonomisation) et la protection de la santé de l'ensemble de la population d'un même territoire;
- ▶ Besoins exprimés et non exprimés, logique territoriale;
- ▶ Gestion centrée sur la création de partenariat, logique de réseau, responsabilité collective;
- ▶ Interdisciplinarité, intersectorialité;
- ▶ Préoccupée davantage par les résultats à moyen et long terme : avoir un impact sur l'état de santé et de la qualité de vie de la population.

LOGIQUE POPULATIONNELLE



CENTRE DE PREUVES

SOCIETE INCLUSIVE



implique des **changements de pratiques** de gestion et de soutiens professionnels.



demande aux acteurs du réseau socio sanitaire , de droit commun et autres de **planifier autrement** leurs services,



de travailler encore plus **en réseau**;

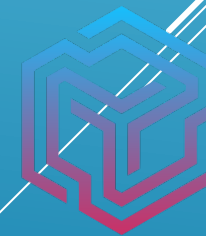


de mettre en place des actions pour agir en amont des problèmes de santé et de bien-être de la population incluant les personnes en situation de handicap.



l'implantation de ces changements de cette envergure se fait plus facilement par des **expérimentations** sous formes de **projets**

CONDITIONS DE L'APPROCHE POPULATIONNELLE



CENTRE DE PREUVES
SOCIÉTÉ INCLUSIVE



CENTRE DE PREUVES

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

POURQUOI CETTE APPROCHE DANS LE SECTEUR DU HANDICAP

- ▶ Assumer l'obligation de maintenir et d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population en situation de handicap d'un territoire donné:
 - ✓ Rendre accessible un ensemble de services socio sanitaires répondant de manière optimale aux besoins exprimés et non exprimés de cette population;
 - ✓ en assurant l'accompagnement des personnes en situation de handicap et le soutien requis;
 - ✓ en agissant, en amont, sur les déterminants de la qualité de vie et en garantissant l'effectivité de l'exercice du droit universel"

POURQUOI CETTE APPROCHE DANS LE SECTEUR DU HANDICAP

Les organisations médicosociales et sanitaire s'appuient davantage sur une logique clientèle qui, bien que nécessaire, n'est pas suffisante pour atteindre des objectifs d'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population en situation de handicap et de réduction des inégalités sociales de services et de santé;

La logique populationnelle veut prendre en compte également les besoins non exprimés de l'ensemble de la population, notamment des groupes les plus vulnérables et en situation de handicap (0 laissé-pour-compte).



CENTRE DE PREUVES

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

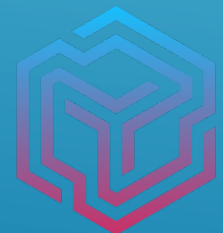
1. Créer collectivement un sens

- Comprendre la finalité et la pertinence de l'exercice de la responsabilité populationnelle et s'assurer que cette compréhension est partagée au sein de l'organisation et avec les partenaires.
- Bien cerner le contexte local dans lequel la responsabilité populationnelle sera exercée en s'appuyant sur des connaissances partagées entre les partenaires intra et intersectoriels.

2. Pratiquer un leadership collectif

- Convenir d'une vision commune des besoins exprimés et non exprimés de la population et des ressources disponibles pour y répondre.
- Identifier collectivement les enjeux et convenir des priorités.
- Planifier collectivement le changement intégrant l'exercice de la responsabilité populationnelle.
- Planifier et gérer de manière collaborative les ressources nécessaires à la réalisation des projets.

QUATRE MESSAGES CLÉS: LE COLLECTIF



CENTRE DE PREUVES

SOCIÉTÉ INCLUSIVE



CENTRE DE PREUVES

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

QUATRE MESSAGES CLÉS: LE COLLECTIF

▶ 3- Travailler en réseau pour mettre en œuvre et suivre les projets

- ✓ Déterminer et planifier les actions à réaliser.
- ✓ Développer les outils nécessaires en collaboration avec les partenaires.
- ✓ Coordonner les actions en partenariat.
- ✓ Réaliser les actions et évaluer les résultats en commun.
- ✓ Déterminer ensemble les choix quant à la pérennisation des changements.
- ✓ Soutenir l'indépendance de personnes dans l'analyse de difficultés et dans leur résolution

QUATRE MESSAGES CLÉS: LE COLLECTIF



CENTRE DE PREUVES

SOCIETE INCLUSIVE

► 4. Faire sienne la nécessité :

- ✓ d'améliorer la qualité de vie de la population en agissant sur les bons déterminants;
- ✓ d'offrir des services de qualité, et ce, dans une perspective d'amélioration continue des connaissances, de pratiques et de leur supervision;
- ✓ de créer une organisation de services basée sur des continuums et des réseaux de services;
- ✓ d'accompagner les personnes et de favoriser une expérience de soutiens positive;
- ✓ d'améliorer les pratiques professionnelles et de s'Assurer de leur mise à jour régulière.

LOGIQUE CLIENTÈLE

- ▶ Axée sur les risques, les incapacités de clusters bien définis;
- ▶ Logique d'établissement, de réponse aux demandes de service, de responsabilité organisationnelle envers la clientèle répondant à la mission stricte de l'organisme;
- ▶ Gestion centrée sur la production de services et les processus internes;
- ▶ Multidisciplinarité, intrasectorialité;
- ▶ Préoccupée davantage par les résultats à court terme : amélioration de la qualité de vie des individus admis, organisation optimale, production et consommation de services, productivité, efficacité.



CENTRE DE PREUVES

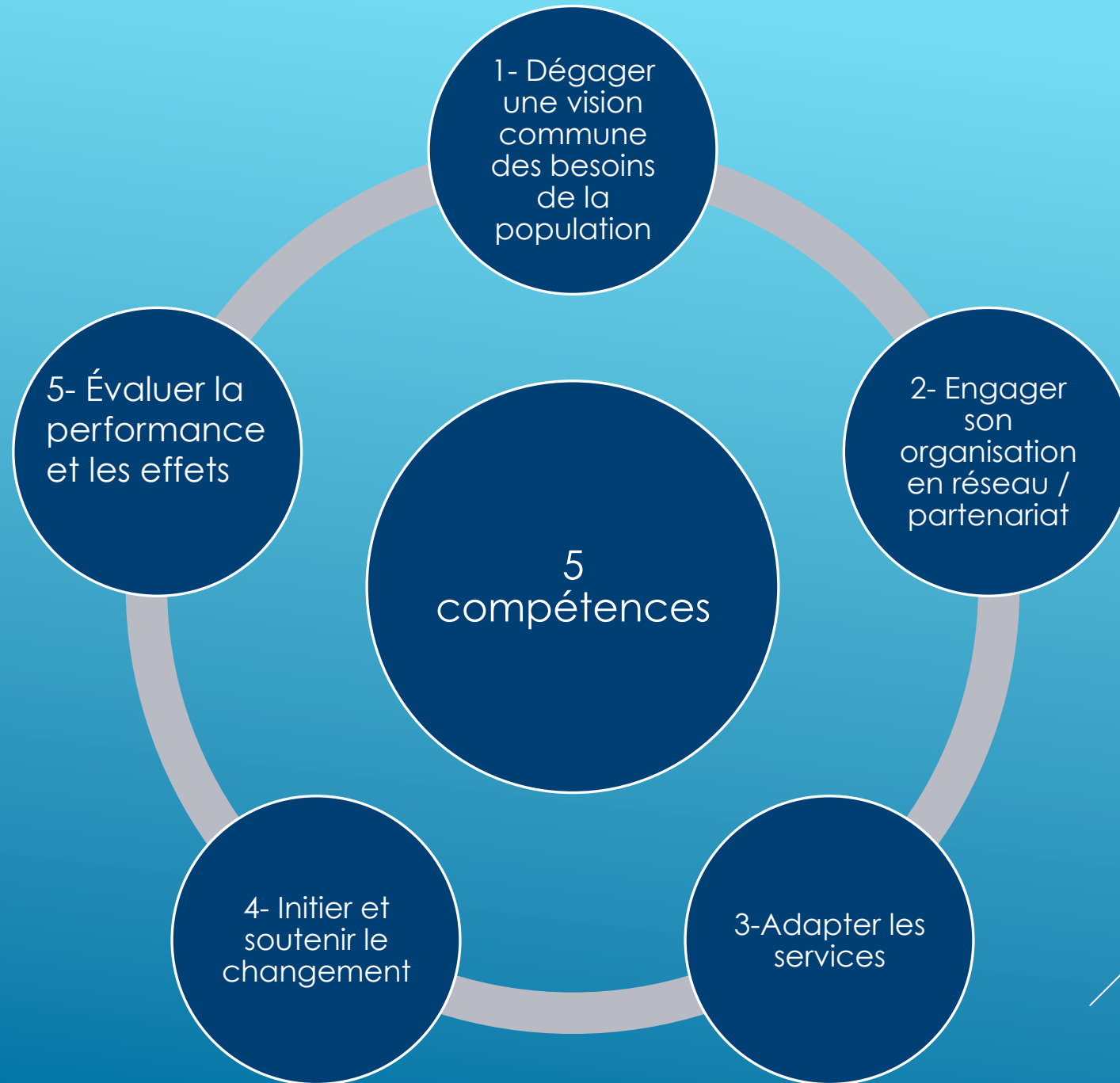
SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Logique clientèle	✓ Conjugaison des approches	Logique populationnelle
Axée sur les risques et les incapacités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Meilleures pratiques auprès de personnes en situation de handicap et agir en amont pour créer de conditions favorables à la qualité de vie de la population; ✓ Aller à la source et aux causes des problème et des demandes de services; ✓ Prioriser un réseau de ressources qui tiennent compte de besoins non répondus et de services de proximité. 	Axée sur la qualité de vie et ses déterminants, l'autonomisation, l'empowerment, la protection
Demandes de service, logique établissement, responsabilité individuelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bien connaître les besoins, exprimés et non exprimés, en s'associant avec les personnes et leurs partenaires pour les identifier; ✓ Offrir les services de proximité dans la communauté. ✓ Reconnaître la personne comme pilote et soutenir la mobilisation des communautés et des acteurs intersectoriels pour agir ensemble; ✓ Être collectivement responsable de la qualité de vie de personnes et de la réduction des situations de handicap. 	Besoins exprimés et non exprimés, logique territoire, responsabilité collective

Logique clientèle	Conjugaison des approches	Logique populationnelle
<p>Gestion centrée sur la production et les processus internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les services en fonction d'un continuum, où les services sont intégrés et hiérarchisés; ✓ Combiner la recherche d'amélioration de la performance de l'établissement à l'implication dans des démarches collectives; ✓ Se doter d'une structure de gouvernance locale où les pouvoirs sont partagés. Gérer en réseau. ✓ Améliorer les processus internes de production de services et travailler en pratiques innovantes avec les partenaires intra et intersectoriels. ✓ Assumer un leadership mobilisateur et partagé avec les différents partenaires. ✓ Mettre à profit et respecter les expertises des partenaires et des communautés. 	<p>Gestion centrée sur la création de partenariat et la qualité</p>

Logique clientèle	Conjugaison des approches	Logique populationnelle
Multidisciplinarité, intrasectorialité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Combiner les savoirs expérientiels et les compétences professionnels pour une nouvelle compréhension des réalités cliniques et des réalités communautaires et développer des stratégies d'intervention ajustées à cette nouvelle compréhension (notamment par les pratiques réflexives). ✓ Baser l'intervention sur les meilleures pratiques (probantes ou reconnues efficaces) et instaurer une culture d'amélioration continue des pratiques. ✓ Reconnaître l'expertise de l'usager et de ses proches de manière significative. ✓ Soutenir et accompagner les professionnels et les équipes en valorisant le travail interdisciplinaire et intersectoriel et en mettant à profit les technologies de l'information. 	Interdisciplinarité, intersectorialité

Logique clientèle	Conjugaison des approches	Logique populationnelle
<p>résultats à court terme : organisation optimale, production et consommation de services, productivité, efficience</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre à la fois la performance résultant de la production de services et le travail en partenariat et apprécier leur impact sur l'évolution de indicateurs de qualité de vie de la population. adéquation entre besoins et services et activités, éviter les dédoublements. ✓ Suivre l'évolution de la santé et du bien-être de la population ainsi que des déterminants qui l'influencent. ✓ Développer la culture de la performance et de l'évaluation, notamment celle de l'autoévaluation. 	<p>résultats à moyen et long termes : atteinte de buts dont l'impact sur la santé et le bien-être (incidence, mortalité, morbidité)</p>



CENTRE DE PREUVES

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

- ▶ Bertillot, H. et al. (2016). Quand la « fragilité » des personnes âgées devient un motif d'action publique. *Revue française des affaires sociales*, no 4., pp. 107-128.
- ▶ Bonin et al. (2015). Cadre de référence sur la responsabilité populationnelle. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec : Direction de santé publique et responsabilité populationnelle. 42 pp.
- ▶ Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie, (2012). Les restructurations du secteur médico-social.
- ▶ Couturier, Y et al. (2016). L'intégration des services en santé: une approche populationnelle. Les Presses de l'Université de Montréal.
- ▶ Centre d'expertise et de référence en santé publique (2012). Référentiel de compétences pour relever le défi de l'exercice de la responsabilité populationnelle à l'intention des CSSS et de leurs partenaires. Québec

PRINCIPALES RÉFÉRENCES



CENTRE DE PREUVES

SOCIETE INCLUSIVE

MERCI DE VOTRE
ÉCOUTE



CENTRE DE PREUVES

SOCIETE INCLUSIVE



Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale

